

■ **FONDATION Alexandre et Florence HAUCHMANN-DELACRETAZ**, à Genève, CH-660-1444005-2, soutenir financièrement des organismes ayant pour objectif la protection des animaux, etc. (FOSC du 03.07.2006, p. 9/3444982). Les pouvoirs de Bilger-Maupaix Michèle, jusqu'ici membre du conseil, sont radiés.

Registre journalier no 14948 du 20.11.2008
(04750584 / CH-660.1.444.005-2)